

Question d'Europe
n°346
2 mars 2015

Une Europe moderne est une Europe plus féminine

Pascale JOANNIN

Si l'Europe est le continent qui compte le plus de femmes aux postes de responsabilité, il y a encore trop peu de femmes chef de gouvernement. Au sein de l'Union européenne, on en dénombre quatre: Angela Merkel en Allemagne, Helle Thorning-Schmidt au Danemark, Laimdota Straujuma en Lettonie et Ewa Kopacz en Pologne. 4 femmes sur 28, cela représente 14,2 %. Deux femmes sont chef de l'Etat : Dalia Grybauskaitė, présidente de la République en Lituanie, et Kolinda Grabar-Kitarovic, présidente de la république en Croatie depuis le 18 février 2015. L'Europe, dans son ensemble, compte 9 femmes aux plus hauts postes de l'Etat dont une Premier ministre en Norvège, Erna Solberg, une présidente au Kosovo, Atifete Jahjaga et une présidente de la Confédération helvétique, Simonetta Sommaruga, ...pour l'année 2015.

Toutefois l'Europe est le continent où la situation des femmes est la meilleure. Elle constitue à bien des égards un modèle pour le reste du monde[1].

Dans les Parlements par exemple, on compte au 1er janvier 2015 22% de femmes parlementaires dans le monde. Au sein des 28 Etats membres de l'Union européenne, elles représentent en moyenne 27,7% des députés ; au Parlement européen, 36,8% ! Ce sont les taux les plus élevés au monde. En effet, les femmes ne forment que 26,5% des députés en Amérique, 23,4% dans les autres pays de l'Europe, 22,4% en Afrique, 19% en Asie, 18,1% dans les pays arabes et 13,1% dans ceux du Pacifique. L'Europe reste donc un continent où les femmes sont les mieux représentées.

L'année 2014 a été celle du renouvellement de toutes les institutions européennes. Celui-ci a-t-il donné lieu à une amélioration de la situation en Europe ? Quel bilan pouvons-nous en tirer en termes de féminisation ? L'Europe a-t-elle été à la hauteur de toutes les femmes qui la regardent comme un modèle dans le monde ?

QUELLE PLACE RÉSERVÉE AUX FEMMES DANS LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES ?

BILAN À L'ISSUE DU PROCESSUS DE RENOUVELLEMENT DES INSTITUTIONS

Il aurait été assez facile de s'accorder pour procéder à la parité au niveau européen et nommer ainsi 2

femmes sur 4 à la tête des institutions renouvelables en 2014 (Parlement, Commission, Conseil et Haute représentante).

De ce point de vue, 2014 n'a apporté aucune avancée. Une seule femme, Federica Mogherini, a été désignée au poste de Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, et vice-présidente de la Commission. Elle succède à Catherine Ashton qui occupait la même fonction depuis 2009.

Il en va de même au sein de la Commission européenne. Sur 28 commissaires, on aurait pu s'attendre à enfin mettre en œuvre la parité au sein de l'exécutif communautaire en nommant 14 femmes. En effet, pour la première fois, depuis 1992, l'Union européenne comprend un nombre pair d'États et l'application d'une parité exemplaire aurait été un beau symbole. C'était une excellente occasion d'appliquer enfin le principe d'égalité entre les hommes et les femmes inscrit dans les traités en désignant 14 femmes sur 28. Mais cela est resté sans suite du fait de l'absence de volonté des chefs d'État et de gouvernement à nommer des femmes.

Du coup, la Commission européenne comprend 9 femmes; soit le même nombre que dans la Commission sortante de José Manuel Barroso. Elles représentent un peu moins d'un tiers des commissaires (32,1%).

1. Ce texte est issu du « Rapport Schuman sur l'Europe l'état de l'Union 2015 » à paraître aux éditions lignes de repères en mars.

Jean-Claude Juncker, son Président, avait pourtant réclamé la nomination de davantage de femmes. Il lui a fallu batailler contre le conservatisme ambiant et mettre tout son poids politique pour qu'il n'y en ait pas moins qu'en 2009 ! Il était soutenu en cela par le Parlement européen qui avait menacé alors de ne pas investir la Commission européenne. Avis à son successeur !

Mais il a su réagir. Les femmes nommées se sont vu attribuer des portefeuilles de première importance. Outre Mme Mogherini, une 2e vice-présidente, Kristalina Georgieva, est chargée du Budget. Elles sont aussi en charge de la concurrence (Margrethe Vestager), du commerce (Cecilia Malmström), de l'emploi (Marianne Thyssen), du marché intérieur et de l'industrie (Ezbieta Bienkowska), des transports (Violetta Bulc), de la justice (Věra Jourova) et de la politique régionale (Corina Crețu)

Au Parlement européen, 277 femmes ont été élues les 22-25 mai 2014, elles représentent 36,8% des 751 députés. C'est un léger progrès par rapport au précédent scrutin de 2009 (35%). Dans 6 Etats membres, la parité est scrupuleusement respectée (Malte, Suède, Irlande, Finlande, Estonie, Lettonie). 10 des 22 commissions parlementaires, soit 45,45%, sont présidées par des femmes dont celles du marché intérieur, du contrôle budgétaire et de la sécurité et de la défense. Deux femmes président un groupe politique : Gabrielle Zimmer (GUE/NGL) et Rebecca Harms (coprésidente des Verts/ALE).

Cette situation plutôt encourageante ne doit pas cacher que le Parlement européen n'a été présidé qu'à deux reprises par une femme depuis 1979. 2 présidentes sur 14, cela fait 14,2%. On en revient au pourcentage des femmes présentes au Conseil !

UNE TRÈS LENTE FÉMINISATION DE LA VIE POLITIQUE

LA SITUATION DANS LES 28 ETATS

La présence féminine au Parlement européen (36.8%) est donc bien supérieure à la présence des femmes dans les Parlements nationaux des 28 Etats membres

(27,7% en moyenne dans l'Union européenne). En effet, 12 Etats membres affichent un taux de féminisation supérieur à 40% au Parlement européen quand 2 Etats seulement dépassent ce taux au sein des parlements nationaux (Suède et Finlande).

Cette moyenne européenne augmente certes chaque année, mais... les marges de progression sont réelles. La vie politique reste, à l'exception des pays scandinaves, encore trop souvent une affaire d'hommes, un milieu très machiste. Pour la simple et bonne raison que les partis politiques restent tenus majoritairement par des hommes. Sauf si une loi les oblige à la parité, ils mettent en avant leurs semblables masculins. Et quand bien même une loi oblige à la parité, il n'est pas rare que certains préfèrent payer des pénalités financières plutôt que de promouvoir des femmes ! Pour remédier à cela, il va falloir rendre les sanctions financières plus sévères.

Au sein de l'Union européenne, 10 États ont une femme à la tête d'une chambre du Parlement (Belgique, Bulgarie, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Portugal, Royaume-Uni, l'Autriche et les Pays-Bas présentant la particularité d'avoir une femme à la tête de chacune des 2 chambres du Parlement). Au niveau de l'ensemble de l'Europe, il faut rajouter la Serbie.

Au sein des gouvernements, hormis la Finlande qui s'est dotée d'un gouvernement qui compte plus de femmes que d'hommes (10 femmes ministres contre 7 hommes, soit 58,8%) et la Suède dont le gouvernement comprend autant de femmes que d'hommes (50%), la situation n'est guère brillante (en moyenne 28%). Il y a certes 4 États où les femmes représentent plus de 40% des ministres (France, Italie, Pays-Bas, Slovaquie), mais sinon les gouvernements continuent à être très majoritairement masculins : il y a encore 2 États où ne siège qu'une seule femme ministre (Chypre, Malte), mais surtout il y a 3 États (Grèce, Hongrie, Slovaquie) dont les gouvernements ne comprennent... aucune femme ministre ! Il s'agit là d'une régression puisque l'an dernier les gouvernements de ces trois pays comptaient, au moins, une femme.

S'agissant des portefeuilles ministériels confiés aux femmes, trop souvent leur échoient des secteurs dits

« féminins » comme la santé, les affaires sociales, la culture, et trop rarement leur sont attribués des responsabilités dites « régaliennes » comme les finances, la diplomatie ou la défense. En Europe, deux femmes seulement sont ministres des Finances (Estonie, Portugal), trois femmes sont ministres des Affaires étrangères (Croatie, Estonie, Suède) et trois femmes sont ministres de la Défense (Pays-Bas, Allemagne et Italie). Les marges de progression sont donc... bien réelles.

L'ACCÉLÉRATION DE LA FÉMINISATION DANS LES ENTREPRISES L'AVANCE EUROPÉENNE

La Norvège est devenue un pays de référence en matière de participation des femmes dans la vie économique, et notamment des entreprises. Ayant instauré des quotas il y a 10 ans pour que les femmes siègent dans les conseils d'administration des entreprises, le pays affiche un taux (41 %) d'administratrices de sociétés.

Sous l'effet des quotas et de l'émulation, la place des femmes dans les entreprises a connu une avancée notable ces dernières années. Une étude de Thomson Reuters parue en octobre dernier indique que 64% des entreprises mondiales ont des femmes dans leur Conseil d'administration et, pour la première fois, plus de la moitié (51%) des entreprises comptent plus de 10% de femmes dans leur Conseil (40% en 2008), et 20% en ont plus de 20% (13% en 2008). Il y a donc bien une progression.

Cette étude montre également que l'Europe arrive largement en tête de la féminisation des Conseils d'administration devant l'Amérique ou l'Asie, notamment du fait des dispositions incitatives mises en place en France et au Royaume-Uni.

En France, le nombre de femmes dans les comités exécutifs des entreprises du CAC 40 a bondi de 30% en un an. Ces instances comptent à présent 10,6% de femmes, contre 8% en 2013. Désormais, plus de 30% des membres des conseils d'administration du CAC 40 sont des femmes. Les effets de la loi Copé-Zimmermann de 2011 sont indéniables, mais l'objectif de 40% fixé pour 2017 reste à atteindre.

Au Royaume-Uni, en octobre 2014, les Boards des entreprises du FTSE 100 comptaient 22,8% de femmes et celles du FTSE 250 17,3%. A noter qu'il n'y a plus une seule entreprise du FTSE 100 sans femme administrateur depuis le mois de juillet. Le ministre britannique du « Business, Innovation and Skills », Vince Cable, a incité les entreprises à faire un dernier effort pour que l'objectif de 25% soit atteint en 2015. Cette évolution a conduit l'Allemagne en décembre dernier a déposé un projet de loi afin d'introduire un quota de 30% de femmes dans les conseils de surveillance des entreprises allemandes. La Commission européenne propose aussi une directive selon laquelle les entreprises cotées en bourse dans l'Union européenne seront contraintes d'appliquer des procédures transparentes pour que d'ici 2020 au moins 40% de leurs administrateurs non exécutifs soient des femmes. Si le texte a bien été adopté au Parlement européen, il n'a pas encore réussi à passer l'obstacle du Conseil.

L'Europe est là aussi précurseur. Si la Suède et la Finlande arrivent en tête avec 27% de femmes dans les Conseils, la France arrive 3e suivie du Royaume-Uni, du Danemark et des Pays-Bas avec plus de 17 %. Par comparaison avec les États-Unis, la situation n'est pas si mauvaise puisque le pourcentage d'Américaines dans les conseils est de 16,6%. Une campagne est ainsi ouverte aux États-Unis pour atteindre 20% de femmes dans les Conseils d'ici 2020.

Enfin, une étude de Crédit Suisse Securities parue en janvier dernier révèle que sur 4300 administrateurs dans les grands groupes européens cotés, il y a 1085 femmes (25,2%). Il manque encore des femmes pour être en conformité avec les lois sur la diversité dans les conseils. Cela ne devrait être qu'une formalité car l'étude montre que les conseils dépourvus de femmes sont moins performants.

CONCLUSION

Les barrières se brisent peu à peu, les résistances tombent, mais les progrès sont modestes et il reste encore beaucoup à entreprendre pour faire disparaître les plafonds de verre. La majorité des habitants de l'Europe sont des Européennes (51.8%), il n'est donc

plus possible de concevoir un système représentatif avec aussi peu de femmes aux plus hauts postes. Le FMI rappelle d'ailleurs que l'économie mondiale tirerait beaucoup d'avantages d'une meilleure participation des femmes. La volonté des responsables, politiques ou économiques, fait encore trop souvent défaut pour promouvoir un juste équilibre entre les femmes et les hommes. On le voit au niveau des institutions européennes. Il est temps d'agir.

Car si l'Europe reste un modèle pour les femmes du monde entier, la tendance est à une augmentation des femmes dans les affaires politiques ou économiques partout dans le monde. Il faut réagir maintenant pour que l'Europe conserve son avance et sa place.

Pascale JOANNIN

Directrice générale de
la Fondation Robert Schuman

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.

ANNEXES

Femmes au sein des entreprises cotées dans l'Union européenne.

Rang	Pays	Femmes dans les Conseils d'administration
1	Lettonie	31.4
2	France	30.4
3	Finlande	28.6
4	Suède	27.1
5	Pays-Bas	25.3
6	Danemark	23.3
7	Slovénie	23
8	Royaume-Uni	22.8
9	Allemagne	21.7
10	Italie	18.6
11	Belgique	18
12	Slovaquie	17.9
13	Pologne	17.8
14	Bulgarie	16.7
15	Espagne	16.2
16	Croatie	15.3
17	Lituanie	15.3
18	Autriche	11.9
19	Hongrie	11.8
20	Roumanie	11.4
21	Irlande	10.5
22	Luxembourg	9.5
23	Grèce	8.8
24	Portugal	8.7
25	Estonie	7.3
26	Chypre	7.3
27	Rép. tchèque	6.9
28	Malte	2.8
	UE	18.6

Source : http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/womenonboards/wob-factsheet_2014_en.pdf

Femmes ministres* au sein des 28 gouvernements.

Rang	État membre	Date de l'élection	Ministres membres du gouvernement*	Nombre de femmes	%
1	FINLANDE	2011	17	10	58,82
2	SUÈDE	2014	24	12	50,00
3	FRANCE	2012	17	8	47,06
4	PAYS-BAS	2012	15	7	46,67
5	ESTONIE	2011	14	6	42,86
6	ITALIE	2013	17	7	41,18
7	SLOVÉNIE	2014	17	7	41,18
8	ALLEMAGNE	2013	16	6	37,50
9	BULGARIE	2014	21	7	33,33
10	POLOGNE	2011	19	6	31,58
11	DANEMARK	2011	20	6	30,00
12	AUTRICHE	2012	14	4	28,57
13	ESPAGNE	2011	14	4	28,57
14	LETTONIE	2012	14	4	28,57
15	LUXEMBOURG	2013	15	4	26,67
16	IRLANDE	2011	15	4	26,67
17	PORTUGAL	2011	15	4	26,67
18	ROYAUME-UNI	2010	22	5	22,73
19	BELGIQUE	2014	14	3	21,43
20	LITUANIE	2012	15	3	20,00
21	CROATIE	2011	21	4	19,05
22	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	2013	17	3	17,65
23	ROUMANIE	2012	19	3	15,79
24	CHYPRE	2013	12	1	8,33
26	MALTE	2013	15	1	6,67
26	GRECE	2015	15	0	0,00
27	HONGRIE	2014	11	0	0,00
28	SLOVAQUIE	2012	15	0	0,00
	TOTAL		460	129	28,04

Source : Fondation Robert Schuman ©

* N.B.: Le Premier ministre est comptabilisé mais pas les ministres délégués ou les Secrétaire d'Etat.

Femmes au sein des 28 Parlements nationaux (chambres basses ou uniques).

Rang	État membre	Parlement	Date de l'élection	Sièges totaux	Nombre de femmes	%
1	SUÈDE	Riksdag	2014	349	152	43,55
2	FINLANDE	Eduskunta	2011	200	85	42,50
3	ESPAGNE	Congreso	2011	350	139	39,71
4	BELGIQUE	La Chambre	2014	150	59	39,33
5	DANEMARK	Folketinget	2011	179	70	39,11
6	SLOVÉNIE	Zbor	2014	90	34	37,78
7	PAYS-BAS	Tweede Kamer	2012	150	55	36,67
8	ALLEMAGNE	Bundestag	2013	631	230	36,45
9	ITALIE	Camera dei Deputati	2013	630	197	31,27
10	AUTRICHE	Nationalrat	2013	183	56	30,60
11	PORTUGAL	Assembleia da Republica	2011	230	66	28,70
12	LUXEMBOURG	Chambre des Députés	2013	60	16	26,67
13	FRANCE	Assemblée Nationale	2012	577	151	26,17
14	LITUANIE	Seimas	2012	141	34	24,11
15	POLOGNE	Sejm	2011	460	110	23,91
16	CROATIE	Hrvatski Sabor	2011	151	36	23,84
17	GRÈCE	Vouli	2015	300	68	22,67
18	ROYAUME-UNI	House of Commons	2010	650	147	22,62
19	ESTONIE	Riigikogu	2011	101	22	21,78
20	BULGARIE	Narodno Sabranie	2014	240	48	20,00
21	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	Poslanecka Snemovna	2013	200	39	19,50
22	LETTONIE	Saeima	2014	100	19	19,00
23	SLOVAQUIE	Narodna Rada	2012	150	28	18,67
24	MALTE	Kamra Tad Deputati	2013	69	10	14,49
25	IRLANDE	Dáil Éireann	2011	166	24	14,46
26	ROUMANIE	Camera Deputaților	2012	407	55	13,51
27	CHYPRE	House of Representatives	2011	56	7	12,50
28	HONGRIE	Országgház	2014	180	19	10,56
	TOTAL			7 150	1 976	27,64

Source : Fondation Robert Schuman ©

Femmes au sein du Parlement Européen.

Rang	Etat membre	Nombre de Députés européens	Nombre de Femmes	%
1	MALTE	6	4	66,67
2	SUEDE	20	11	55,00
3	IRLANDE	11	6	54,55
4	FINLANDE	13	7	53,85
5	ESTONIE	6	3	50,00
6	LETTONIE	8	4	50,00
7	CROATIE	11	5	45,45
8	AUTRICHE	18	8	44,44
9	ESPAGNE	54	23	42,59
10	PAYS-BAS	26	11	42,31
11	FRANCE	74	31	41,89
12	ROYAUME-UNI	73	30	41,10
13	DANEMARK	13	5	38,46
14	ITALIE	73	28	38,36
15	PORTUGAL	21	8	38,10
16	SLOVENIE	8	3	37,50
17	ALLEMAGNE	96	35	36,46
18	LUXEMBOURG	6	2	33,33
19	SLOVAQUIE	13	4	30,77
20	BULGARIE	17	5	29,41
21	BELGIQUE	21	6	28,57
22	ROUMANIE	32	9	28,13
23	GRECE	21	5	23,81
24	REPUBLIQUE TCHEQUE	21	5	23,81
25	POLOGNE	51	12	23,53
26	HONGRIE	21	4	19,05
27	CHYPRE	6	1	16,67
28	LITUANIE	11	1	9,09
	TOTAL	751	276	36,75

Source : Fondation Robert Schuman ©